

## Calculer le coût de production de son miel : une étape cruciale pour vendre au prix juste

Ces dernières années, la production moyenne par ruche s'est effondrée, et les surcoûts pour l'apiculteur n'ont cessé d'augmenter : les pertes de ruches, qu'elles soient hivernales ou en saison, se sont accentuées, atteignant des taux avoisinant les 30 % par an ; les apiculteurs ont ainsi dû intégrer le renouvellement du cheptel dans leur fonctionnement, ce qui engendre une surcharge de travail et une surcharge financière importante.

Dans ce contexte, il convient donc de s'interroger sur les coûts de production du miel. Rappelons que les apiculteurs ne bénéficient d'aucune aide à la production, donc les ventes de miel (ou autres produits de la ruche) constituent l'intégralité de leurs recettes. Nous vous proposons ici un raisonnement pour calculer votre propre coût de production. Ce calcul peut se faire de manière prévisionnelle, avec les montants théoriques escomptés, ou bien en fin de saison apicole, sur la base de vos dépenses et production réelles. Il vous permettra d'évaluer le prix juste de commercialisation de votre miel.

### 1<sup>ère</sup> étape : faire le bilan des investissements\* réalisés et calculer leur coût annuel

\*dépenses dont l'utilisation se prolonge au-delà d'une année

**Exemples d'investissements :** cire / essaims / ruches complètes et hausses, ruchettes, ... / véhicule (+ remorque + grue) / matériel d'extraction / bâtiments de stockage et miellerie

**Mode de calcul du coût annuel d'un investissement :**

Montant de l'investissement	Durée d'utilisation prévue	Valeur résiduelle (si revente à la fin de la durée d'utilisation prévue)	Coût annuel
M	D	Vr	= (M-Vr)/D

➔ Nous appellerons **A** la somme des coûts annuels des investissements

### 2<sup>ème</sup> étape : calculer ses charges

Charges liées directement à l'activité apicole		
<b>Fournitures et petit équipement d'élevage :</b> tout le matériel d'apiculture qui est consommé dans l'année (équipements de l'apiculteur, petit matériel d'élevage, combustible pour enfumoir, ...)		
<b>Renouvellement des cadres + gaufrage + cire si vous n'êtes pas autosuffisant</b> (info prévisionnel : compter minimum 3 cadres par ruche et par an)		
<b>Nourrissement : sirop, pâte de nourrissement, sucre, ...</b> (info prévisionnel : un professionnel compte en général 7 kg de matière sèche par colonie, soit par exemple environ 7 kg de sirop et 1,5 kg de candi.)		
<b>Essaims et colonies :</b> cheptel acheté chaque année pour faire face aux pertes par exemple		
<b>Reines :</b> notamment achat de souches pour renouveler votre génétique		
<b>Honoraires vétérinaires</b> (éventuellement remplacés par la cotisation à un GDS apicole)		
<b>Produits vétérinaires</b> (info prévisionnel : Apivar en 2016 via la GDSA 63 : 26 € pour 5 ruches)		
Charges de commercialisation		
Emballages + étiquettes	Foires et marchés (droits de place)	Analyses et contrôles
Charges de carburants, matériel, bâtiments et rucher		
Carburant	Entretien du matériel miellerie et de transformation	
Entretien du matériel roulant	Entretien des ruchers	
Fournitures et petits équipements : outils, matériel de bricolage, ...		
Autres charges		
Charges sociales MSA	Frais de gestion - comptabilité	
Main d'œuvre salariée (éventuellement)	Eau + électricité	
Taxe CASDAR et impôts	Cotisations professionnelles (ADAA, ANERCEA, GDSA, syndicat, ...)	
Location du bâtiment (éventuellement)	Frais financiers	
Assurances (véhicules, ruches, bâtiments, matériel, et prévoyance)	Frais administratifs (postaux, bancaires, téléphoniques et fournitures de bureau)	

Nous appellerons **B** le montant total annuel des charges

### 3ème étape : rapporter ses coûts à sa production

#### → Coût de production du miel = (A+B) / quantité de miel commercialisée

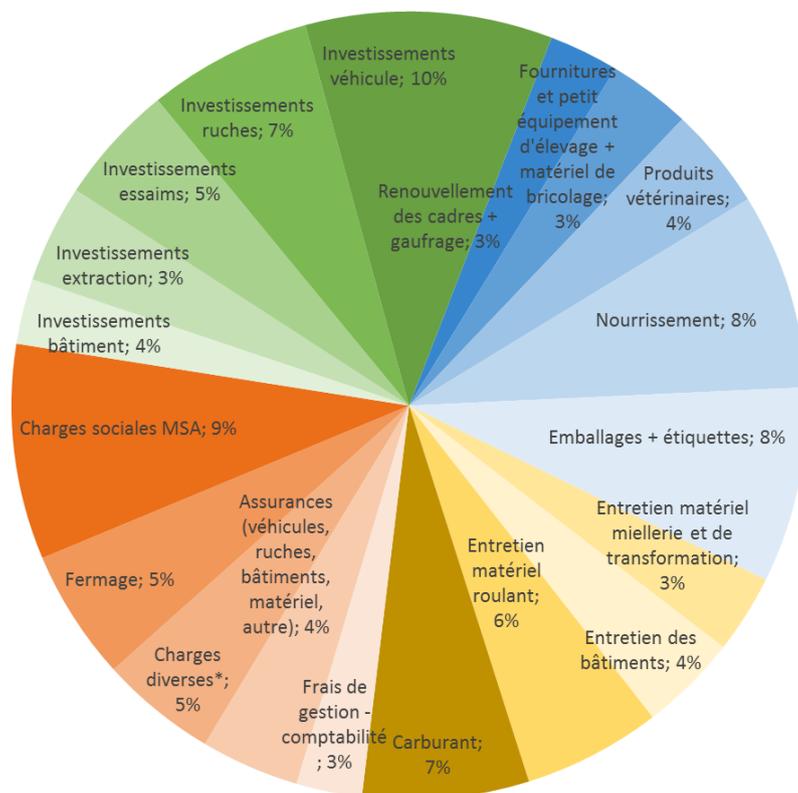
Pour calculer la quantité de miel commercialisée, n'oubliez pas de déduire de la quantité de miel produite totale le miel non vendu : paiement du fermage, dégustations, ... Il convient d'adapter ce calcul à sa situation, par exemple pour y inclure le coût du financement de l'activité (constitution et entretien d'une trésorerie), ou encore le coût du stockage du miel pour lisser les ventes face à une production extrêmement variable.

### Poids relatif des différentes charges dans le coût de production hors rémunération de l'apiculteur

Calcul effectué sur la base d'un cas type qui modélise l'exploitation apicole « moyenne » du Puy-de-Dôme : exploitation sans salarié, avec 300 ruches en production et 500 colonies au total, transhumances moyennes.

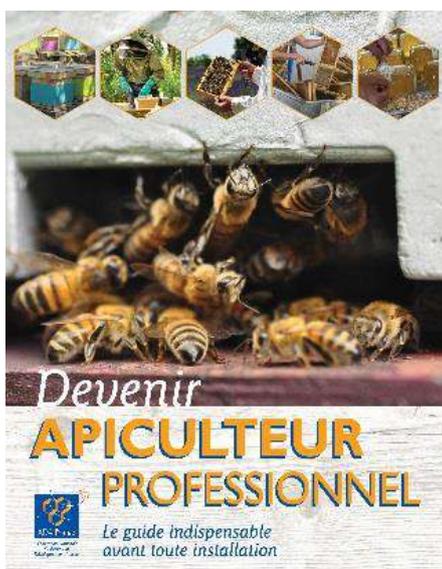
La position du chiffre indique à quelle portion se rattache le texte.

\* Les charges diverses regroupes : eau, électricité, péages, cotisations professionnelles, taxe CASDAR et impôts, frais postaux, bancaires, téléphoniques et fournitures de bureau



### Vivre de l'apiculture

Lorsque l'objectif de l'apiculteur est de dégager un revenu de cette activité, il convient d'ajouter à ces charges la rémunération de l'apiculteur, qui est très variable, et qui doit être estimée en fonction des objectifs de chacun.



Si vous souhaitez faire de l'apiculture votre métier, nous vous conseillons vivement la lecture du guide « Devenir apiculteur professionnel ». Les professionnels de l'apiculture à l'origine de ce guide vous y livre de précieuses informations pour construire votre projet. Vous pourrez vous procurer ce guide lors du Congrès national de l'apiculture à Clermont-Ferrand sur le stand d'ADA France.

Pour en savoir plus et nous contacter : <http://ada-auvergne.adafrance.org/>

Article rédigé grâce au soutien financier de :  
la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de France Agrimer et de l'Union Européenne

